oral de méthodologie

Par **fan**, le **22/06/2009** à **18:25**

Quelle attitude a adopté à l'oral pour la conférence de méthodologie ? Merci. :oops: Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **22/06/2009** à **21:05**

Est-ce que tu peux préciser ta question s'il te plaît ? Déjà, quel est le contenu de la méthodologie qu'on vout apprend ? Et que veux-tu dire par " attitude ", tu parles de la posture, des vêtements... ?

Par **candix**, le **22/06/2009** à **21:28**

désolée de mon inculture mais c'est quoi une conférence de méthodologie ?

Par **mathou**, le **22/06/2009** à **21:30**

Je pense que ça correspond à nos cours de méthodologie, ceux où on nous apprend à faire un commentaire ou une dissert'. Certaines facs font aussi travailler les étudiants sur l'étude d'une profession juridique qu'ils aimeraient exercer, par un rapport.

Par **candix**, le **22/06/2009** à **22:13**

oki merci :)) Image not found or type unknown

Par **fan**, le **22/06/2009** à **22:50**

La conférence de méthodologie c'est pour déchargée les TD pour les méthodes de commentaires d'arrêt et note de synthèse. En première session, nous avons le contrôle continu comme note et en seconde session, nous passons la méthodologie à l'oral, ça peut être un plan à faire, donner les faits,...et ceci soit en civil soit en administratif.

En ce qui concerne le premier semestre de la première session, j'ai 9/20, là il n'est pas question de le passer, ça serait trop bête d'avoir une note plus basse, par contre pour le second semestre, je dois le repasser.

Depuis vendredi, j'ai mal au ventre même pour les écrits alors imaginez à l'oral.

Je parlais de l'attitude devant le prof. Si je pouvais avoir Monsieur Remendem ça serait bien.

Mathou, le rapport sur la profession que l'ont veut faire c'est le projet personnel professionnel et là c'est à envoyer en un seul mail puisque nous avons le rapport à faire, un profil ainsi que trois autres fiches.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés